COVID-19 : Principes directeurs du retour au travail

medisys | soutenue par TELUS MD Santé

Objectif du guide

Reconnu depuis des années comme spécialiste du domaine médical et fournisseur de soins de santé au Canada, le Groupe Santé Medisys est fier d'offrir des soins remarquables et conviviaux à des milliers de patients canadiens, en plus d'épauler des employeurs de partout au pays. La pandémie de COVID-19, cet épisode sans précédent de l'histoire, a forcé le monde à s'arrêter et les employeurs à s'adapter à cette réalité où la plupart des employés travaillent à domicile. Maintenant que les restrictions commencent à s'assouplir, les entreprises doivent établir une stratégie et mettre tout en œuvre pour ramener leurs effectifs au bureau d'une manière qui les sécurisera et les gardera en santé.

Afin de vous aider à définir une stratégie pour votre organisation, nous avons réuni quelques-unes de nos lignes directrices globales axées sur le retour au travail. Nos spécialistes du domaine médical sont aussi disposés à vous orienter davantage afin de bien soutenir vos employés et protéger votre entreprise.

Valeurs centrales

- Privilégiez la santé et la sécurité des membres de l'équipe, des clients et des Canadiens.
- Continuez d'observer les pratiques qui aident à éviter d'autres éclosions, même si des mesures sont mises en place pour rouvrir l'économie.

Principes directeurs

- Maintenez des mesures proactives de santé publique pour le bien des membres de l'équipe et du public.
- Communiquez avec vos employés de façon claire, régulière et honnête. Tout le monde a besoin d'information et de réconfort, en particulier pour le retour au travail.
- Élaborez une stratégie de gestion des talents pour protéger la santé et le bien-être de tous les employés, surtout ceux qui présentent un risque élevé de complications.
- Gardez une approche de planification postpandémique prévoyante et basée sur la santé, où la transparence et la prudence sont au premier plan.

Élaboration de votre stratégie de retour au travail

Nous sommes conscients que de nombreux facteurs guideront cette stratégie, mais voici les quatre étapes que les organisations devraient selon nous prendre en considération lors de sa conception :

1. **Évaluez votre environnement.**
   Les nouveaux protocoles de sécurité différeront d'un environnement à un autre (p. ex., un bureau par rapport à un site d'exploitation minière); c'est pourquoi il importe d'effectuer une appréciation rigoureuse des risques dans votre lieu de travail afin d'anticiper et d'atténuer les risques propres à votre environnement.

2. **Prévoyez un protocole de dépistage.**
   À mesure que les protocoles de distanciation physique se relâchent et que les Canadiens amorcent leur retour au travail, le dépistage adéquat des employés et des clients jouera un rôle crucial dans le contrôle de la propagation du virus. Respectez les lignes directrices de la région hôte de votre lieu de travail, établissez des procédures additionnelles de dépistage pertinentes pour votre industrie et obtenez des conseils personnalisés d'experts.

3. **Offrez des services de soutien en santé mentale de qualité.**
   La pandémie s'est répercutée sur la santé mentale des Canadiens, et les spécialistes anticipent la gravité des effets à long terme. Les employeurs qui comprennent cette réalité, l'appliquent à leur plan de retour au travail et s'y collent pour diriger leurs troupes seront plus susceptibles de retrouver des effectives de meilleure humeur et au meilleur rendement.

4. **Planifiez la gestion de l'incapacité.**
   Les employeurs doivent se préparer à une augmentation des cas d'incapacité, car des employés auparavant à faible risque échoueront dans des groupes à risque élevé après la pandémie, p. ex., les aînés et les personnes ayant un trouble médical connu. Ces gens nécessiteront désormais de nouvelles appréciations des risques, de nouveaux plans de retour au travail et une certaine sensibilité.

Mise en place d’un environnement de travail sécuritaire après la COVID-19

- Recommandez fortement le port du masque non médical par les employés dans toute zone publique ou commune.
- Ceux qui peuvent travailler à domicile devraient le faire, surtout s’ils font partie d’un groupe vulnérable (c.-à-d. personnes de plus de 60 ans, femmes enceintes ou personnes ayant une comorbidité).
- Chacun devrait surveiller l’apparition de symptômes chez lui-même. Tout employé qui présente des symptômes devrait aussitôt s’isoler et contacter son fournisseur de soins de santé, ou procéder à une consultation virtuelle, car il pourrait devoir être testé. Ses proches relations devraient suivre les recommandations de la Santé publique liées à l’auto-isolement.
- Prévoyez du désinfectant pour les mains un peu partout dans le bureau et veillez au nettoyage très fréquent des lieux.
- Évitez les réunions en personne. Si elles sont inévitables, limitez-en la durée et restez vigilant quant à la distanciation, à l’hygiène des mains et au port du masque.
- N’encouragez pas le partage des espaces.
- Lorsque pertinent et possible, créez un horaire qui rend les rassemblements impossibles.
- Demandez à votre gestionnaire de l’entretien de placer du désinfectant pour les mains dans les ascenseurs; envisagez la mise en place d’un écriteau qui encourage les gens à utiliser leurs clés pour appuyer sur les boutons d’appel ou prévoyez des mouchoirs à cette fin.
- Tout ascenseur devrait contenir un maximum de trois personnes.
- Créez des barrières physiques aux endroits nécessaires, c.-à-d. un panneau de plastique acrylique aux caisses.
- Les cafétérias devraient se muter en comptoirs pour emporter et l’heure de repas devrait être prolongée pour éviter les foules.

Maintien de la distanciation physique et mesures d’hygiène

Pour prévenir la propagation du virus de la COVID-19, les meilleures mesures demeurent la distanciation physique, une bonne hygiène des mains et le nettoyage minutieux des surfaces.

Hygiène des mains et désinfection

- Continuez d’insister sur l’hygiène des mains
- Mettez l’accent sur une désinfection accrue (voir le nettoyage des milieux de travail au Canada).
- Prévoyez du désinfectant pour les mains pour les membres de l’équipe et les clients.
- Désinfectez les surfaces touchées après toute utilisation.

Échange de produits entre clients et employés

- Ne serrez pas de mains, même avec des gants.
- Évitez de toucher ou de manipuler des objets, comme une carte de crédit ou un produit acheté.
- Organisez l’espace pour les interactions sans contact (p. ex. mettre la carte de crédit ou le terminal sur le comptoir, sous le plastique, à portée du client).

Gants

- Bien qu’utiles, les gants ne remplacent pas une hygiène rigoureuse des mains.
- Ils peuvent servir pour de courtes activités lors de la manipulation d’objets (p. ex. de l’argent ou plusieurs articles reçus récemment du public).

Symptômes

N’oubliez pas les symptômes à surveiller. Toute personne qui présente ces symptômes devrait immédiatement se placer en auto-isolement à domicile pendant 14 jours.

- Toux
- Nez congestionné ou qui coule
- Fièvre (plus de 37,8 °C)
- Mal de gorge

Vous avez un doute à propos de vos symptômes?

Notre outil d’autoévaluation de la COVID peut vous aider.

À propos du masque

« Mon masque te protège, ton masque me protège. »

- Les masques en tissu aident à réduire la propagation du virus par les personnes potentiellement asymptomatiques, soit en empêchant les gouttelettes d'atteindre les surfaces et les gens.
- Encouragez le port du masque non médical dans tous les milieux (utilisation adéquate, réutilisation selon les recommandations).
- Tout masque en tissu devrait :
  - Être ajusté de manière confortable aux côtés du visage
  - Être fixé par des boucles ou des élastiques derrière les oreilles
  - Comprendre un filtre ou plusieurs couches de tissu
  - Permettre de respirer librement
  - Pouvoir être lavé et séché à la machine sans se briser ni changer de forme
- Le masque peut être enlevé ou ajusté au poste de travail personnel, lorsqu'il est possible de maintenir une distance de deux mètres avec autrui (en continuant d'appliquer l'hygiène des mains).
- Tenez compte de l'effet du masque sur la culture et l'équité. Par exemple :
  - Tenez compte de son effet sur les personnes handicapées, notamment les personnes en déficience auditive
  - Adaptez-vous à votre environnement. Le SickKids Hospital, par exemple, a commencé à utiliser des masques arborant le visage des employés afin de chasser la peur que le masque peut engendrer chez les enfants.

Apprenez à fabriquer votre propre masque.

Identification des personnes à risque élevé de complications

Privilégiez des mesures d'adaptation pour les personnes considérées comme vulnérables ou envisagez de les rappeler plus tard au travail

Voici des groupes qui présentent un risque accru :

- Les personnes de 60 ans et plus
- Les femmes enceintes ou les nouvelles mamans
- Les personnes subissant un traitement qui affaiblit le système immunitaire
  (c.-à-d. chimiothérapie, médicaments administrés en vue d'une transplantation, corticostéroïdes, inhibiteurs du TNF)
- Les personnes atteintes d'une maladie qui compromet leur système immunitaire
  (c.-à-d. lupus, arthrite rhumatoïde et autres maladies auto-immunes)
- Les personnes atteintes d'une maladie chronique (de longue durée)
  (c.-à-d. diabète, emphysème, asthme, maladies du cœur)
- Toute personne qui bénéficie régulièrement d'un traitement à l'hôpital ou dans un établissement de soins
  (c.-à-d. dialyse, chirurgie, traitement pour le cancer)

À noter

- Cette liste de risques est non exhaustive et s'allongera en fonction du savoir acquis à propos du virus.
- Discutez des facteurs sociaux de santé avec un responsable des RH, et ce, en respect des lois du travail.
- En dehors des troubles médicaux connus et des personnes présentant un risque élevé, certains autres groupes pourraient souffrir injustement des mesures liées à la pandémie :
  - Les parents et les soignants
  - Les personnes aux prises avec un trouble de santé mentale ou une dépendance
  - Les autres communautés qui méritent un traitement équitable

Ressources complémentaires

L’information liée à la COVID-19 et les lignes directrices correspondantes de retour au travail évoluent sans cesse.

Ce guide pratique a été conçu comme un outil général aidant les entreprises telles que la vôtre à planifier un retour des employés en toute sécurité. Nous offrons par ailleurs d’autres ressources pour ceux qui recherchent des conseils personnalisés :

- ✓ Consultations médicales, webinaires et soutien communicationnel
- ✓ Inspections virtuelles, soins primaires et soutien en matière de santé mentale
- ✓ Vérification et soutien des préparations sur place

Coordonnées

Francis Jirava, Chargé de Comptes

Francis.jirava@medisys.ca